

Le Directeur

Arrêté N° 2015-48

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université, notamment ses articles 8 et 26 ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Vendredi 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence ;

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys d'examen du diplôme pour l'année universitaire 2015 – 2016 sont composés :

1^{ère} année (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Jean-Charles JAUFFRET (PR),

Suppléant : Philippe ALDRIN (PR),

Membres : Elisa DIENESCH (MCF), André ROUX (PR), Lucie BERTRAND-LUTHEREAU (PRAG).

2^{ème} année

Président : André ROUX (PR),

Suppléant : Franck BIGLIONE (MCF),

Membres :

Semestre 1 : Audrey FREYERMUTH (MCF), Magali NONJON (MCF),
Christophe TRAINI (PR), Rostane MEHDI (PR),

Semestre 2 : Audrey FREYERMUTH (MCF), Aude SIGNOLES (MCF),
Jean-François MARCHI (MCF), Elisa DIENESCH (MCF),

Session 2 : Audrey FREYERMUTH (MCF), Magali NONJON (MCF),
Christophe TRAINI (PR), Rostane MEHDI (PR), Aude SIGNOLES (MCF),
Jean-François MARCHI (MCF), Elisa DIENESCH (MCF).

3^{ème} année (semestres 1, 2 et session 2)

Présidente : Céline GIMET (PR),

Suppléant : Franck BIGLIONE (MCF),

Membres : Manuel SARTORI (PRAG), David COATES (PRAG), Grégory AVIER (DR).

4^{ème} année

Président : André CARTAPANIS (PR),

Suppléant : Franck BIGLIONE (MCF),

Membres :

Semestre 1 : David COATES (PRAG), Christophe TRAINI (PR), Roxana NADIM (MCF associé), Sophie DOUDET (MCF),

Semestre 2 : David COATES (PRAG), Roxana NADIM (MCF associé), Sophie DOUDET (MCF), Laurent SERMET (PR), Patrice GOURDIN (PR),

Session 2 : David COATES (PRAG), Christophe TRAINI (PR), Roxana NADIM (MCF associé), Sophie DOUDET (MCF), Laurent SERMET (PR), Patrice GOURDIN (PR).

5^{ème} année (semestres 1, 2 et session 2)

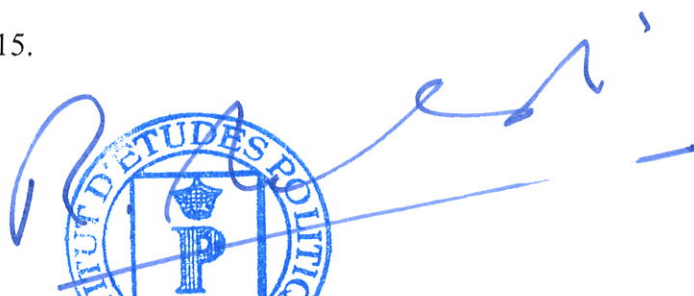

Président : Rostane MEHDI (PR),

Suppléant : Franck BIGLIONE (MCF),

Membres : André ROUX (PR), Jean-Charles JAUFFRET (PR), André CARTAPANIS (PR), Céline GIMET (PR), Philippe ALDRIN (PR).

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 Novembre 2015.



Rostane MEHDI,
Professeur des Universités.